
LA GAZETTE

LA CULTURE ÉMANCIPE !

EDITO

La Ligue de l'enseignement agit au quotidien pour une culture créative, curieuse, solidaire, fraternelle, exigeante, et s'adressant à tous.

Elle promeut et met en œuvre un accompagnement des expériences artistiques et esthétiques dans tous les temps de la vie des adultes et des jeunes.

Face à la pandémie, La Ligue de l'enseignement assume, bien sûr, toutes ses responsabilités pour protéger les personnes et servir l'intérêt général. Elle interroge cependant la pertinence de mesures inégalitaires et inadaptées qui fragilisent toujours plus les arts et la culture.

La Ligue de l'enseignement du Calvados et ses associations culturelles affiliées sont touchées de plein fouet, à travers les actions qu'elles conduisent : gestion d'équipements culturels, de salles fixes et de circuits de cinéma itinérant, animation de réseaux de diffusion du spectacle vivant, pratiques en amateur et éducation artistique, promotion de la lecture...



Elle conjugue son engagement à développer une éducation artistique émancipatrice avec sa volonté de mettre au travail les droits culturels des personnes.

Elle place ainsi au cœur de son projet d'Éducation Populaire, un compagnonnage à la fois fort et singulier avec les artistes.

Tandis que la population est autorisée à fréquenter les temples de la consommation et les lieux de culte, les artistes et leurs œuvres sont contraints à ne plus rencontrer leurs spectateurs. Les cinémas, les théâtres, les associations culturelles, les professionnels de la culture, déjà fragilisés par le premier confinement, sont ainsi gravement mis en danger, aujourd'hui et sans doute hélas pour l'avenir, à l'aube d'une réouverture partielle et accompagnée de protocoles complexes et sans cesse modifiés.

Dans ce contexte, nous affirmons que les arts ne sauraient être réduits aux seuls « biens culturels », qu'ils nourrissent un imaginaire, divers, créatif, multiple, qu'ils tiennent ainsi à distance les risques de standardisation des esprits, et qu'ils contribuent, par là même, à faire reculer la fatalité sociale.

(article de la Ligue de Normandie du 21 décembre 2020, actualisé)

A qui s'adresse la Gazette ?

Aux associations affiliées, aux Junior associations, aux mairies, écoles, collèges, et lycées du Calvados.

Mais aussi aux élu.e bénévoles, , aux personnels de la Ligue, aux services civiques ainsi qu'aux partenaires et amis...

P.1 Edito

P. 2, 3, 4 Focus sur nos associations

P. 5 La Ligue agit aussi pour l'éco-citoyenneté

P.6 La Ligue, actrice ESS

P.7 la Ligue s'engage

P.8 Infos pratiques

LA LIGUE, UNE FÉDÉRATION D'ASSOCIATIONS FOCUS SUR LA VIE DU RÉSEAU

Les interviews du mois : Cinéma Paradiso, La Loure.



Association cinéma Paradiso
<http://www.cineparadiso.fr/>

Depuis quand l'association existe-t-elle ?

Jusqu'en 2007, la Municipalité d'Aunay-sur-Odon déléguait l'exploitation de son cinéma à un privé. Celui-ci n'arrivant plus à en vivre a dû abandonner brutalement. La Mairie a alors sollicité Génériques pour l'aider à faire revivre le cinéma. Après plusieurs réunions publiques, l'association s'est ainsi créée et la salle a rouvert en octobre 2007. Son affectif est resté stable depuis avec de 50 à 60 membres.

Pourquoi ce nom "Paradiso" ?

C'était le nom du cinéma avant que nous le reprenions. Le Paradiso du film de Giuseppe Tornatore symbolise tellement l'amour du cinéma et son importance dans une petite ville que nous n'avons même pas envisagé de le changer.



Quelle est la spécificité des salles ? Comment choisissez-vous les films ?

Comme beaucoup de salles du réseau Génériques, la salle ne compte qu'un mono-écran et 199 places, ce qui impose donc des choix drastiques et parfois difficiles vu le grand nombre de sorties du cinéma actuel. Nous nous imposons de répartir équitablement nos séances entre le grand public, le jeune public et l'Art & Essai. Nous travaillons beaucoup avec les écoles et les collèges, l'éducation à l'image étant évidemment très chère aux membres de la Ligue que nous sommes. Ce travail de programmation est validé depuis des années par le classement Art & Essai et le Label « jeune public ».

Quelle modalité avez-vous mise en place pour établir ces choix ?

Nous tenons absolument à ce que tous les bénévoles puissent s'impliquer dans la programmation de leur salle. Une commission de programmation opère une sélection chaque mois dans les sorties à venir. Chaque dernier jeudi du mois, une réunion mensuelle est organisée où tous les membres sont conviés à venir entendre la présentation des films par la commission et à les voter. Il en ressort une programmation « idéale » mise en œuvre au mieux par Jennifer, notre professionnelle et Jean-Marie Groult du réseau Génériques.



Comment avez-vous préparé la réouverture ?

Nous avons repris des films déjà sortis mais dont l'exploitation avait été interrompue en octobre. Nous avons reconduit les procédures mise en place l'été dernier en s'adaptant aux nouvelles jauges et aux heures de couvre-feu. Nous avons eu le plaisir de retrouver une grande partie de nos bénévoles et de voir revenir un public enthousiaste pour la première semaine.

Que voulez-vous dire à votre public ?

Que nous le remercions pour les encouragements qu'il nous a donnés pendant la longue période de confinement, pour sa présence et ses applaudissements lors de ces toutes premières séances. Nous aspirons tous au retour d'une vie sociale riche, que ce soit au cinéma ou dans tous les autres lieux culturels et associatifs. Nous espérons continuer longtemps à apporter notre contribution à la culture en milieu rural.

Depuis quand votre association existe-t-elle ? Quels sont ses objectifs ? Fonctionnement et place des bénévoles ?

L'association La Loure a été fondée en 1998. Elle s'est donnée pour missions de recueillir et valoriser par différents moyens les répertoires de chansons, musiques et danses traditionnelles et, plus largement, les traditions orales qui existent dans la mémoire des habitants en Normandie mais qui restent encore largement méconnus aujourd'hui : enquêtes de terrain auprès de personnes le plus souvent âgées, spectacles ou animations avec des bals (pour les grands comme pour les enfants), randonnées chantées, événements tels que la Fête du sirop (14) ou la Nuit du chant traditionnel à Torchamp (61), interventions en milieu scolaire, de la maternelle à l'Université, édition de CD ou ouvrages pour partager les répertoires traditionnels de Normandie.

Elle compte aujourd'hui 2 salariés à temps plein mais elle s'appuie aussi sur un fort engagement des bénévoles de l'association, dans l'organisation des événements et aussi, à l'occasion, dans la collecte de terrain.



Pourquoi "La Loure" ?

Le mot « La Loure » a été utilisé au 18e et au début du 19e siècle en Normandie pour désigner la cornemuse. Malheureusement pour nous, il n'existe pas de trace matérielle de cet instrument. Plutôt qu'un acronyme, on a préféré ce nom symbolique qui renvoie à notre cœur d'activité autour des musiques traditionnelles.

Pourquoi avoir adhéré à la Ligue de l'enseignement ?

C'est une combinaison de deux aspirations, pratique et militante. Nous avons en premier lieu besoin d'externaliser la gestion des fiches de paie. Plutôt que de solliciter un cabinet comptable, c'était une évidence pour nous de trouver une réponse associative. Depuis les débuts de l'association, nous nous reconnaissons pleinement des principes et des méthodes de l'éducation populaire qui a formé nombre des membres de La Loure. C'est ainsi que nous avons adhéré à La Ligue.

La pandémie a-t-elle impacté l'association ? À quel niveau ? (financier, perte de bénévoles, activités, relation avec la collectivité, ...)

Oui bien sûr ! Toutes nos activités ont été largement bouleversées, les collectes de terrain ont été mises quasiment à l'arrêt. D'un point de vue financier, nous nous en sortons en 2020 grâce à un peu de chômage partiel, à l'aide de la Région au titre du plan Urgence Culture et nous avons pu réorienter une partie de notre activité. Nous avons bénéficié ainsi de financements de la DRAC, sur appel à projet, pour développer la numérisation et l'accessibilité des ressources du patrimoine oral de Normandie. Ce qui nous a toutefois le plus manqué, c'est l'absence d'événements festifs autour de nos musiques. Nous venons d'organiser à la fin mai des stages de chant, accordéon diatonique, musique d'ensemble et conte à Vire qui nous ont fait le plus grand bien !

Quels sont vos projets à venir ?

Ils sont nombreux : projet autour des chansons du cousinage entre Normandie et Canada avec un livre-CD à paraître en 2022, création d'un concert autour d'une formation intitulée Joli gris Jaune, collecte de mémoire au sein de l'EHPAD du Molay-Littry, action inscrite dans le cadre du dispositif Culture-Santé, en partenariat avec l'ADTLB, partenariat avec l'école intercommunale de musique Granville Terre et Mer pour amener les musiques traditionnelles dans les conservatoires, prochaine Fête du sirop, du 6 au 10 octobre à Vire Normandie.



Et comment vous contacter ?

Association La Loure
2, rue Saint-Martin
14500 Vire Normandie
Tél. : 02 31 68 73 49
laloure@wanadoo.fr
<https://laloure.org/>
<http://normandie.patrimoine-oral.org/>

LA LIGUE AGIT AUSSI POUR LA CULTURE

"La culture est constitutive du projet d'éducation permanente au suffrage universel de la Ligue. Elle apparaît comme un puissant ingrédient de son action émancipatrice pour la construction de personnes autonomes et solidaires, source de la République démocratique, laïque, indivisible et sociale." extrait du texte Une politique de la culture, Pour une humanité à partager et une autre mondialisation, validé à Granville, à l'AG nationale de la Ligue en 2011.



Education à l'image et Ateliers

Lisa Retoux Rodriguez

Référente Éducation à l'image, assistante du pôle Culture.

Tessa Appert
Animatrice
éducation à l'image
(20%)

Gillian Caufourier
Animateur éducation
à l'image (80%)

Alexis Fradet
Formation adultes et
dispositifs (25%)

Charles Pagnon
Animateur en milieu
pénitentiaire



Rodolphe FLEURY.
médiateur culturel

Rodolphe, qu'est-ce qu'un médiateur culturel ?

Un médiateur culturel fait passer l'information entre une œuvre d'art et un public, par l'intermédiaire de supports et outils différents, sur des thématiques ciblées, sur des terrains différents, avec des modalités différentes selon le projet mis en œuvre.

Je propose des stages, des formations techniques (gros plan, champ, contre champ, musique, son ...), des ateliers pratiques (story board, décor, couleur,...) sur toutes les questions abordées dans un film. Des nouveaux projets vont être proposés à partir de casques de réalité virtuelle (ex : la mission de Thomas Pesquet, l'astronomie, ...) et s'adressent à tous publics.

Je peux proposer des actions supplémentaires au visionnage d'un film, la découverte de réalité virtuelle, la sensibilisation à différents thèmes comme la lutte contre les discriminations ou les LGBT phobies, la représentation des hommes et des femmes dans les films d'animation, le mois du documentaire...

Nos actions s'adressent à tous les publics, adultes, enfants et jeunes dans des structures différentes, les colos apprenantes, les établissements scolaires, les collectivités. Une plaquette vient d'être finalisée pour communiquer sur les différentes actions. Je n'interviens que dans le cadre du réseau Génériques parce que mon poste est subventionné par le CNC et la Région.

LA LIGUE, ACTRICE DE L'ESS

ZOOM DU MOIS : LE RESEAU GÉNÉRIQUE



Céline PAIN, responsable du Pôle Culture de la Ligue de l'enseignement

Céline, qu'est-ce que le réseau Génériques ?

Le réseau Génériques a été créé en 1987 à l'initiative de Philippe Clément de la Ligue de l'enseignement du Calvados, pour éviter que des communes se retrouvent sans accès au cinéma après la fermeture massive de salles privées dans les zones rurales suite à l'arrivée des multiplexes.

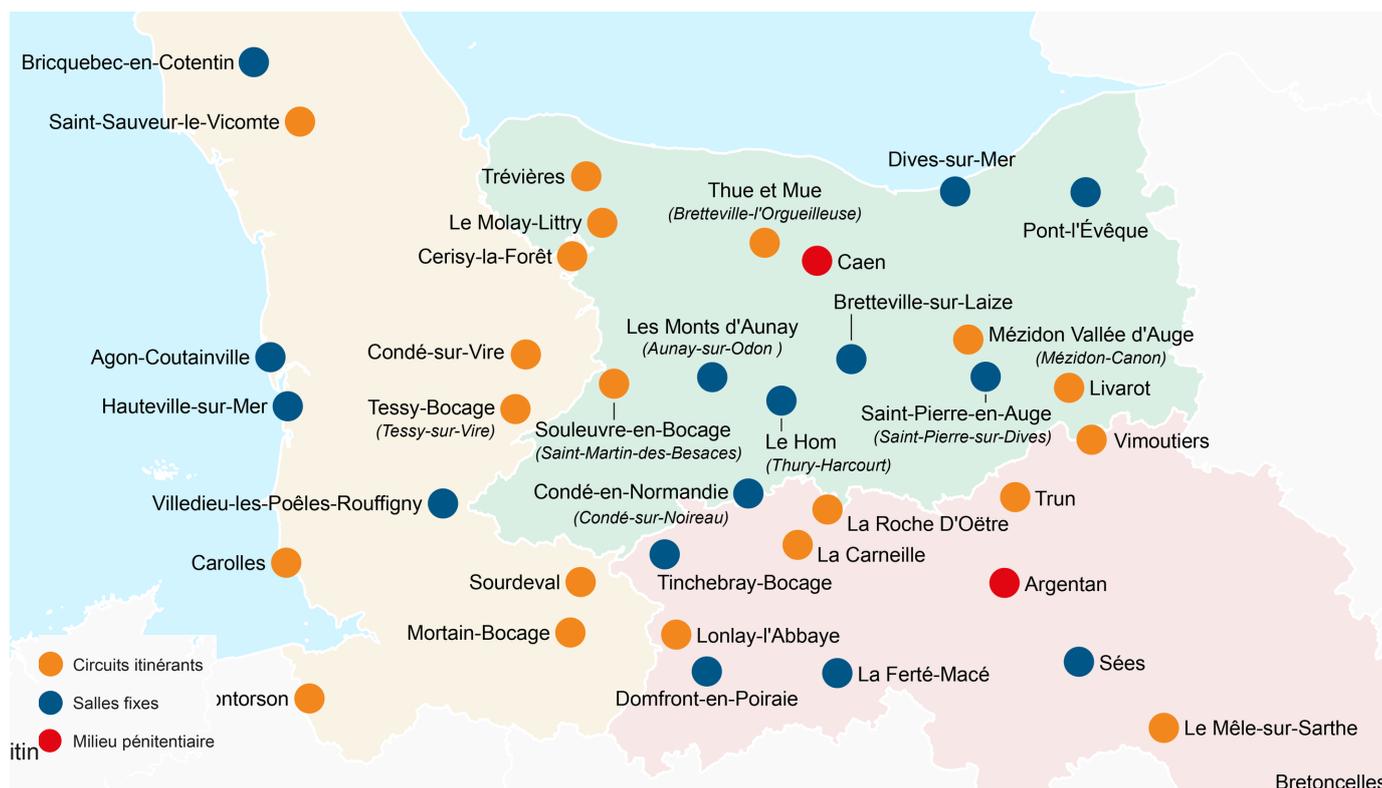
L'idée est de créer des associations qui ne sont pas isolées, puisqu'elles appartiennent au réseau Génériques qui lui-même fait partie de la Ligue de l'enseignement.

Toutes les salles sont labellisées Art et essai, condition qui doit être acceptée pour faire partie du réseau.

A ce jour le réseau Génériques a 3 grandes composantes : 16 salles fixes gérées par des associations autonomes, 23 salles dans le circuit itinérant dont 2 salles en centre pénitentiaire, et le cinéma en plein air (35 demandes pour 2021 à ce jour) qui fonctionne dans l'été de fin juin à début septembre.

3 projectionnistes circulent sur le circuit itinérant et cinéma en plein air à raison d'1 séance en moyenne par mois et par commune, dans les 3 départements de l'ex Basse Normandie en priorité (Calvados-Manche-Orne).

Les Conseils départementaux (entre autres) soutiennent ce dispositif et renvoient les communes intéressées vers la Ligue de l'enseignement.



LA LIGUE S'ENGAGE

L'équipe de la Ligue de l'enseignement qui accompagne les associations et les communes du réseau Génériques



Nathalie BOULESEIX,
coordinatrice du réseau

Nathalie, en quoi consiste ta mission ?

Elle consiste d'une part à créer tout le calendrier de toutes les séances de l'année en saison cinématographique de septembre à juin pour le circuit itinérant en prenant contact avec les mairies sur la disponibilité des salles sur les 23 points du circuit itinérant, et d'autre part à coordonner toutes les séances scolaires dans le cadre des dispositifs nationaux et des demandes particulières des communes.

Le calendrier doit être fait avant l'été pour démarrer début septembre (pour la saison cinématographique suivante). Les séances scolaires sont prévues par trimestre au fur et à mesure des inscriptions des écoles dans les dispositifs nationaux, il faut prévoir les transports et les salles. Les financements de ces séances sont différents selon les départements. Quand il n'y a pas de financements du département, les écoles doivent se débrouiller seules pour financer les projections. Des créneaux sont toujours disponibles pour les enfants pendant les vacances scolaires.



Diffusion cinéma: CI, Génériques, Dives				
Nathalie Boulesteix Référénte Génériques, coordination circuits	Pierre Marill Responsable technique Génériques	Alexis Blin Projectionniste	Guillaume Czerwony Projectionniste	Dilan Marie Projectionniste (90%)
Rodolphe Fleury Médiateur culturel réseau Génériques	Jean Marie Groult Programmation (80%)	Catherine Taugourdeau Circuit itinérant et préparation caisses et résultats (60%)	Sébastien Dumont Administrateur et projectionniste du Drakkar (Dives Sur Mer)	2 volontaires service civique « Aide à l'accès au cinéma en milieu rural -réseau Génériques »



Jean-Marie GROULT,
**responsable de la programmation dans les
salles fixes et le circuit itinérant**

Jean-Marie, comment fais-tu la programmation générale des films, avec les distributeurs, comment les choisis-tu et comment tu organises le planning dans les salles ?

La programmation est gérée toute l'année dans les salles fixes par les associations, sur 1 écran en majorité et pour 8 à 20 séances par semaine. Les associations peuvent avoir un accès assez rapide aux nouveaux films. Elles choisissent les films 1 mois à l'avance (avec la liste des sorties et en début de mois) ce qui permet de centraliser les demandes et de négocier avec les distributeurs. Les copies sont maintenant numériques depuis 2010 environ, ce qui permet d'en dupliquer une copie avec l'accord du distributeur et de les envoyer dans les salles par ordinateur, et donc de gagner en frais de transport et en temps. L'autre intérêt est de pouvoir proposer des films en VO et en français dans la même semaine lors de séances différentes. Les copies sont disponibles 4 semaines en moyenne, et la diffusion peut être élargie au fil des semaines. La programmation jeune public est importante avec l'organisation de festivals jeune public dans de nombreuses salles.

Par rapport au circuit itinérant, il y a un délai de 6 semaines entre la sortie du film et le passage dans les salles. Il y a moins de liberté dans le choix par les communes pour être plus efficace. Elles choisissent dans une liste de films que je leur propose avec des films disponibles et qui ont bien marché en salles.

LA LIGUE S'ENGAGE

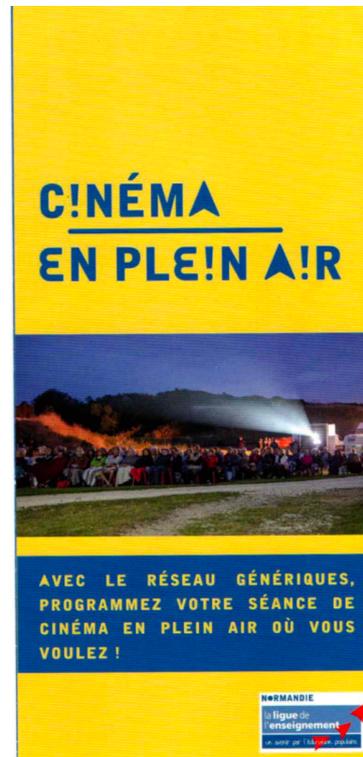


Pierre MARILL.
responsable technique

Pierre, quelle est ta mission ? Comment gères-tu l'équipe des projectionnistes ?

C'est principalement une mission d'organisation et de maintenance dans le cadre du circuit itinérant, je dois préparer les plannings des projectionnistes, faire les chargements des films dans les projecteurs avant chaque séance, m'occuper de la maintenance des véhicules et du matériel pour les 3 projectionnistes. Pour le cinéma en plein air, c'est de l'organisation technique, rarement des déplacements. Chaque projectionniste a son véhicule et son matériel et le gère lui-même. Je suis les déplacements de chaque projectionniste et reste en relation avec eux. En cas de souci, mais c'est assez rare, je peux aider à distance ou ils utilisent la hot line privée de Nantes s'il y a une connexion internet. Pour le cinéma en plein air, c'est le même matériel mais ils partent avec 2 projecteurs pour éviter les soucis car la prestation est coûteuse, on utilise aussi un écran différent.

Le matériel est entreposé dans un local sécurisé et doit être remis à sa place après chaque séance. Je rallume les projecteurs le matin ce qui me permet de vérifier leur état quotidiennement.



Les 3 projectionnistes : Alexis BLIN, Guillaume CZERWONY, Dilan MARIE

Ils interviennent dans les communes du circuit itinérant. Pour chaque déplacement, ils sont autonomes pour charger le véhicule, passer le film dans la salle, remettre le matériel à sa place après la séance. Chaque projectionniste a un véhicule et le matériel nécessaire pour la diffusion des films.

***C'est quoi le cinéma itinérant?
Regardez en video (2mn)
la mission d'un projectionniste***

Vous souhaitez organiser une séance de cinéma en plein air l'été prochain ?

***Contactez vite Nathalie Boulesteix :
nathalie.boulesteix@laliguenormandie.org
02 14 37 15 02***

***Pour en savoir plus sur le réseau Génériques :
<http://www.generiques.laliguenormandie.org>***





!INFOS PRATIQUES

federation14@laliguenormandie.org

l'adresse mail

- Si vous souhaitez, vous aussi, nous envoyer un article, une photo, l'actualité de votre association, contactez-nous avant le 15 pour que ce soit publié à la fin du mois
- Pour vous abonner ou demander une version papier
- Pour vous inscrire à des ateliers
- Pour donner vos avis, conseils, idées de publication

Nouveaux locaux, même adresse :

Ligue de l'enseignement, Fédération du Calvados
16, rue de la Girafe BP 85091
14078 Caen cedex 5
Téléphone : 02 31 06 11 21
Directeur de la publication : Timothée Gendrin, Loïc Lagarde, Annie Ysebaert, co- présidents
(numéro ISSN en cours d'attribution)



AGENDA : PRENEZ DATE !

La Gazette prend des vacances
On se retrouve en septembre



Réservez votre we du 25 -26 septembre

:

Renouer avec le vivant

tables rondes, expositions, films, animations en
partenariat avec l'association la Demeurée, à St Contest
Pour toute information supplémentaire,
pour retrouver tous les numéros de la Gazette

se rendre sur le site :

[HTTP://WWW.FEDERATION14.LALIGUENORMANDIE.ORG](http://www.federation14.laliguenormandie.org)